
Rapport sur l'admission sur dossier – Session 2024 – DER Langues

1. Examen des dossiers

Le Département des langues de l'École normale supérieure Paris-Saclay a reçu cette année 41 dossiers complets pour le recrutement sur dossier en première année du diplôme de l'École, pour dix postes ouverts. La date de clôture des soumissions était fixée au 13 juin 2024 à 17h, avec la précision : « N'attendez pas le dernier jour pour déposer votre dossier », afin d'éviter l'oubli de pièces obligatoires dans la précipitation.

Les dossiers sont composés des documents suivants : lettre de motivation, CV, deux lettres de recommandation, relevés de notes depuis le baccalauréat et pièce d'identité. Toutes ces pièces étant nécessaires, les dossiers incomplets sont automatiquement rejetés sans être examinés.

Pour ce qui est des lettres de recommandation, le jury tient à rappeler qu'un dispositif a été mis en place afin qu'elles soient envoyées directement à l'ENS. Ce dispositif requiert néanmoins une série de manipulations au niveau du secrétariat du département, ce qui a amené le jury à contacter certain.es candidat.es afin de s'assurer de bien avoir reçu les deux lettres de recommandation demandées. En effet, leur intitulé n'était pas toujours explicite. Les professeur.es rédigeant ces lettres sont encouragé.es à adopter le titre de document le plus explicite et précis possible afin de faciliter ces opérations : « Lettre de recommandation Nom (enseignant.e) – Prénom Nom (candidat.e) ». Le jury souligne que seuls deux courriers de ce type sont demandés et qu'il n'est donc pas souhaitable d'en soumettre davantage.

Le but de ces lettres est de permettre aux enseignant.es qui les rédigent d'apporter des éléments au jury sur les qualités d'anglicistes des candidat.es, leur maîtrise de la langue anglaise, leur projet professionnel et son adéquation avec les parcours possibles au sein de l'École normale supérieure Paris-Saclay, compte tenu de ses spécificités. Le jury encourage donc les enseignant.es à donner des indications claires quant aux candidatures qu'ils ou elles soutiennent davantage que d'autres si plusieurs émanent de la même classe ou du même établissement, voire à proposer un classement de ces candidatures.

La lettre de motivation est bien entendu un élément essentiel du dossier de candidature. Un bref rappel du parcours du candidat ou de la candidate est indéniablement pertinent, mais afin d'éviter les redondances avec le CV, il n'est pas nécessaire de se livrer à un long développement sur cet aspect. Les deux points qui intéressent le plus le jury sont les suivants :

- Le projet d'études à l'ENS Paris-Saclay et sa cohérence avec le projet professionnel du candidat ou de la candidate. Les dossiers montrant que les candidat.es se sont renseigné.es sur les parcours et les différentes possibilités offertes au sein de cette École se distinguent nécessairement, même s'il n'est pas nécessaire de rentrer dans un trop grand niveau de détail sur ce point.
- Le projet de recherche : dans le cadre des démarches pour le départ obligatoire à l'étranger en M1, intervenant dès le mois de novembre de l'année de L3, il est important que les étudiant.es du Département des langues de l'ENS Paris-Saclay soient en mesure de produire rapidement un projet de recherche viable. Les candidat.es faisant preuve d'une

capacité à identifier un sujet intéressant en études anglophones, à en présenter déjà les grands enjeux et à situer les grandes références bibliographiques sur le sujet se démarquent nettement.

Concernant ce dernier point, le jury souhaite noter les efforts nets faits par un grand nombre de candidat.es l'an dernier, ce qui a permis à leur dossier de se démarquer, en particulier lorsque leur projet a été défendu de façon convaincante lors de l'entretien.

Le jury souhaite souligner que le Département des langues de l'ENS Paris-Saclay privilégie certains domaines de l'anglistique pour les sujets de recherche, tels que la civilisation, la linguistique, l'anglais de spécialité, l'analyse de discours et la didactique. Contrairement à ce que semblent penser certain.es candidat.es, les sujets récents et/ou d'actualité sont tout à fait dignes d'intérêt, tout comme ceux liés aux grands enjeux auxquels fait face la société actuelle. Ces enjeux sont reflétés dans les années spécifiques de parcours proposées à l'Ecole, comme l'année de recherche en intelligence artificielle ou l'année de recherche en recherche-crédation par exemple. L'ENS Paris-Saclay accorde également beaucoup d'importance à l'interdisciplinarité, qui peut enrichir grandement certains projets.

Enfin, la diversité du recrutement étant un élément essentiel pour l'ENS Paris-Saclay, le jury porte une attention particulière à cet aspect : les profils issus de classes préparatoires ne sont donc aucunement privilégiés par rapport aux profils universitaires. Le jury veille également à la diversité géographique, avec des candidat.es originaires de tout le territoire national, et souhaite en particulier éviter de recruter plusieurs candidat.es issu.es du même établissement. Le statut de boursier ou boursière est maintenant renseigné par les candidat.es, car l'ENS Paris-Saclay souhaite promouvoir la diversité sociale. Enfin, le jury est attentif à la diversité de genre, afin d'avoir des promotions équilibrées.

2. Auditions

Vingt candidat.es ont été auditionné.es au total. Le format de ces auditions est de 20 minutes d'entretien, dont une dizaine de minutes en anglais.

L'entretien se déroule comme suit : le jury commence par demander au candidat ou à la candidate de présenter les points saillants de son parcours en cinq minutes, avant de l'interroger sur certains aspects de son cursus et d'échanger sur le projet de recherche évoqué dans la lettre de motivation. Dans la partie où les candidat.es présentent leur parcours, le jury souhaite souligner qu'il leur est nécessaire de maîtriser le temps de parole accordé. Trop de candidat.es cette année se sont lancés.es dans des présentations peu ou mal structurées, sans prêter la moindre attention à leur gestion du temps, ce qui ne peut que nuire à leur prestation.

L'entretien avec le jury a pour but d'évaluer la motivation des candidat.es à intégrer l'ENS Paris-Saclay ; il est donc toujours bon que les candidat.es s'intéressent aux différences entre les ENS, à leurs spécificités et aux cursus qu'elles proposent. De façon générale, il est déconseillé de feindre un intérêt pour l'enseignement et/ou la recherche simplement pour intégrer une ENS. Ce type d'approche transparait parfois clairement dans les entretiens et, si ce n'est pas le cas, le candidat ou la candidate pourrait se trouver ensuite en difficulté durant son cursus à l'ENS Paris-Saclay. **Il semble indispensable ici de revenir sur une idée préconçue trop répandue sur les ENS : contrairement à ce qui semble être proclamé par certain.es, on ne peut pas faire tout ce**

qu'on veut dans une ENS et le diplôme de l'École impose un nombre certain de contraintes sur le cursus.

Effectuer la moitié de l'entretien en anglais permet au jury de s'assurer de la qualité de l'expression dans cette langue (authenticité de la prononciation, richesse du lexique, tournures idiomatiques, etc.), condition nécessaire pour une scolarité réussie dans une École normale supérieure. Le jury évalue la qualité du schéma phonologique des candidat.es et son homogénéité, sans qu'un type d'accent soit favorisé par rapport à un autre.

L'objet de l'entretien étant bien de convaincre le jury, il est surprenant que certain.es candidat.es se limitent à des réponses courtes et peu argumentées. Il ne faut pas hésiter à développer ses réponses et à se saisir des questions du jury pour approfondir sa pensée et mettre en valeur sa candidature. En revanche, si une réponse est trop longue, le jury interrompra les candidat.es afin de passer à un autre point. Il ne faut pas que les candidat.es se laissent déstabiliser si cela se produit. Pour conclure, les entretiens ont été l'occasion, cette année encore, d'échanges riches avec les candidates et les candidats.